



**HAL**  
open science

## Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027007

**HAL Id: hceres-02027007**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027007v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Langues étrangères appliquées

Université de Picardie Jules verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Création, textes et langages

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La Licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) a pour objectif de développer des compétences dans deux langues, anglais et, au choix, allemand, espagnol, italien ou chinois, assorties des données culturelles relatives aux pays concernés, auxquelles s'ajoutent les notions économiques, juridiques, administratives apportées par les matières d'application. Le but est de former des cadres d'entreprise travaillant dans un contexte international en entreprise, des traducteurs spécialisés, ou des cadres dans les domaines du commerce, de l'hôtellerie, du tourisme. Il s'agit d'une formation LEA classique : une première année (L1) commune entre LEA et Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCER) avec une spécialisation en deuxième et en troisième années (L2 et L3), qui se manifeste par l'importance croissante des matières d'application. L'enseignement a lieu en présentiel, avec un stage obligatoire, en France ou à l'étranger, au semestre 6. Cette formation est dispensée sur les sites d'Amiens et de Beauvais.

## Analyse

Objectifs
Les objectifs sont formulés clairement : former des spécialistes de langues étrangères qui combinent la maîtrise linguistique, les connaissances civilisationnelles relatives aux pays représentés, et les compétences techniques nécessaires à des métiers tels que : cadre import-export, responsable logistique, chargé de relation publiques à l'international, chargé de projets européens, ainsi qu'à des postes dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie, de la traduction
Organisation
La structure est rigoureuse. Cependant, l'architecture de la formation témoigne d'une certaine inadéquation avec les objectifs professionnels annoncés. La première année indifférenciée, commune aux formations LEA et LLCER, n'a pas permis d'enrayer les abandons, que les rédacteurs du rapport attribuent en partie à la part trop importante des Unités d'Enseignement (UE) obligatoires, telles le C2i (informatique) et l'Initiation aux ressources de la bibliothèque universitaire (IROBU). La difficulté à trouver des options en rapport avec la spécialité (en Chinois, par exemple, dont l'essor est récent) pose problème. Et le tronc commun n'est pas tout à fait adapté à une formation qui s'annonce comme professionnalisante. Au vu du dossier, il n'est pas évident de savoir comment se répartissent les enseignements entre les sites d'Amiens et de Beauvais.

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation est dispensée sur deux sites, Amiens et Beauvais. Elle ne prétend pas être unique en son genre : l'Île de France comporte de nombreuses formations analogues et, du fait de la nouvelle région Hauts-de-France, on trouve d'autres licences LEA régionales à Lille, Arras, Boulogne sur Mer, Dunkerque, ainsi qu'à l'Institut catholique de Lille. En somme, elle a son utilité en tant que formation de proximité, et présente l'avantage d'être bien insérée dans le maillage d'organismes professionnels et d'entreprises de la région, susceptibles d'accueillir des stagiaires.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'Equipe pédagogique se compose d'enseignants-chercheurs (EC) et d'enseignants issus des départements de Langues et d'autres structures (l'Unité de formation et de recherche d'Économie-gestion, l'Institut Universitaire de Technologie de Beauvais, l'École supérieure de professorat et de l'éducation (ESPE), et les classes préparatoires. On compte 28 Professeurs des universités (PR) et Maîtres de Conférence (MC) sur 77 intervenants, et 14 vacataires professionnels, issus des métiers impliqués dans la formation. Un responsable coordonne l'équipe pédagogique sur les deux sites, assisté de quatre co-responsables représentant les langues étrangères. Une « Réunion LEA » se tient tous les ans, regroupant enseignants, administratifs et délégués étudiants. Cela permet d'aborder toutes les questions importantes et d'en faire un compte-rendu écrit.</p> <p>L'encadrement est équilibré et réactif, mais pourrait viser une meilleure intégration de toutes les catégories d'enseignants.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les données sont touffues et le tableau fourni parfois difficile à lire. Pour 2015-2016, le nombre d'inscrits est en légère baisse par rapport à 2014-2015 (789 contre 804). On compte 124 diplômés pour 2014-2015. La stabilité semble acquise.</p> <p>La poursuite d'études est de rigueur - on ne relève que deux cas d'insertion professionnelle après la licence. La poursuite logique est en master <i>Management international</i> (36 titulaires de la licence LEA en première année de master). Cependant, nombreuses sont les autres formules possibles : rejoindre en troisième année la licence <i>Communication et médias (mention Lettres)</i>, ou <i>Sciences du langage</i> ; aller vers l'Expertise comptable ou une Licence professionnelle en <i>Documentation d'entreprise</i>, ou bien un Diplôme universitaire technologique en <i>Commercialisation</i>.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Le lien à la recherche est peu pertinent compte tenu de la spécificité de la formation. Le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués permet néanmoins de supposer qu'ils assurent une certaine fluidité entre leur recherche et leur enseignement.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La place de la professionnalisation gagnerait à être renforcée. L'Unité d'Enseignement (UE) Projet personnel et professionnel (PPP) est en suspens depuis 2013-2014. Seul le stage de troisième année place les étudiants en contact avec un milieu professionnel. L'UE « Sensibilisation au monde du travail » arrive un peu tard (semestre 6). Il serait utile d'intégrer dans la formation l'option de préparation à l'insertion professionnelle proposée par le Bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (BIOIP).</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le stage professionnel d'une durée de six semaines est la pièce maîtresse de la formation. Il s'inscrit dans l'UE «Sensibilisation au monde du travail » et se déroule entre juin et août, ce qui n'est pas la meilleure période pour une expérience du monde de l'entreprise. Il n'est crédité que de 3 European credits transfer system (ECTS), ce qui paraît peu.</p> <p>Les étudiants doivent compter sur eux-mêmes pour trouver leurs stages, grâce aux rapports conservés dans la Bibliothèque universitaire, les fichiers de stage tenus par certains départements, les listes d'entreprises implantées dans la région, et les annonces diffusées sur différents supports. La validation du stage par un enseignant de langue A ou B semble peu satisfaisante pour évaluer la dimension professionnelle. Les rédacteurs du rapport en sont conscients.</p>

<b>Place de l'international</b>
<p>L'importance de l'international dans cette formation se manifeste tout d'abord par la place des langues (A et B) et les heures qui leur sont affectées (8h langues, 4h civilisation par semaine). Un grand nombre de partenariats existent et sont mentionnés sans qu'il soit toujours possible de s'en faire une idée quantitative car les chiffres sont disséminés. Les conventions ERASMUS représentent environ 40 mobilités par an (Allemagne, Espagne, Portugal, Italie). Une convention particulière existe pour l'Allemagne (études LEA à Bochum), et des accords ont été passés avec quatre universités chinoises pour une durée d'études d'un semestre. Il existe aussi des conventions bilatérales pour les pays tels les Etats-Unis, le Canada, la Chine et l'Amérique latine. On notera un problème récurrent pour les universités françaises, la difficulté à nouer des accords avec des universités anglo-saxonnes.</p> <p>Il existe une bonne réciprocité dans les entrants et sortants, quoique légèrement en faveur des sortants (30 entrants et 40 sortants Erasmus depuis 2012) ; d'autres conventions bilatérales se traduisent par la venue de 20 à 30 étudiants étrangers, une dizaine hors-conventions.</p> <p>On peut signaler des difficultés liées aux disparités entre les programmes français et étrangers - les étudiants sortants ne peuvent pas étudier les enseignements tertiaires qu'ils suivent en France.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Les chiffres montrent que, pour Amiens, une majorité d'inscrits en licence 1 (375 sur 516) proviennent d'un baccalauréat général. A Beauvais la proportion est moindre : 57 sur 139. On peut ajouter quelques étudiants titulaires de BTS ou de DUT, acceptés parfois directement en licence 2 ou en licence 3.</p> <p>L'indifférenciation de la première année LEA et LLCER tient lieu de passerelle. Il existe différents dispositifs de remédiation, mais le Plan réussite en licence (PRL) qui prévoyait des enseignants référents a été abandonné car les résultats étaient décevants.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement a lieu en présentiel, et la règle des 75 % de présence effective concourt à garantir l'assiduité. Le numérique et ses applications (mise en ligne des supports et des ressources, Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE)) sont limités par la faiblesse du signal wifi sur le campus d'Amiens et le manque de techniciens pour en assurer la maintenance.</p> <p>Si l'obligation de valider le C2i ainsi que l'IROBU en licence 1 garantit une certaine maîtrise de ces technologies, on peut déplorer des carences, comme le manque de logiciels spécialisés en traduction.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Dans pratiquement tous les enseignements, le contrôle continu est la règle. Si les dispositifs de moyennes et de compensation sont classiques, certaines composantes doivent être validées indépendamment des autres, notamment : le C2i, l'IROBU et un test d'anglais. Cette règle peut avoir des effets délétères sur les compétences, car les options, à la notation souvent favorable, peuvent compenser de graves faiblesses dans les disciplines principales et spécialisées. Les jurys ont tendance à juger que leur rôle devient inutile, puisque le calcul se fait automatiquement et le jury n'a plus qu'à entériner.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Seules les notes représentent un instrument de suivi, il n'y a ni livret de l'étudiant, ni portefeuille de compétences. En revanche l'Annexe descriptive des diplômes est détaillée.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Aucun dispositif particulier pour le moment.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>La formation compte depuis longtemps un Conseil de représentants, réunissant les responsables des parcours et les délégués étudiants. Il se réunit quatre fois par an.</p> <p>Le Conseil de perfectionnement (5 enseignants de l'UFR, 5 étudiants de la filière, 4 représentants du monde</p>

économique, la directrice de l'UFR) a été inauguré cette année, avec un compte rendu écrit de la première réunion.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Filière professionnalisante classique qui prépare bien à la poursuite d'études en Master.
- Bonne offre en langues vivantes.
- Équipe pédagogique diversifiée, réactive et consciente des difficultés.

### Points faibles :

- L'architecture actuelle avec sa première année indifférenciée entre LLCER et LEA et le système de compensation avec des options bien éloignées du socle disciplinaire, peuvent nuire à la spécialisation et décourager les étudiants.
- L'articulation avec le monde professionnel est encore insuffisante.

### Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation LEA classique attractive, mais la formation n'est pas assez ancrée dans une finalité professionnelle. Il conviendrait à l'avenir :

De mieux agencer la progressivité des enseignements ;

De mieux intégrer les enseignants des disciplines tertiaires dans l'équipe pour renforcer la spécialisation ;

D'augmenter le nombre de stages, ou tout au moins en renforcer l'importance au moyen d'un nombre d'ECTS accrus et la présence de professionnels dans la procédure de validation ;

De développer le suivi des étudiants et l'accompagnement dans leur projet professionnel

# Observations de l'établissement





Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité  
et  
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil  
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : [franck.dibitonto@u-picardie.fr](mailto:franck.dibitonto@u-picardie.fr)

**Monsieur le Président**

HCERES  
2 Rue Albert Einstein  
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation  
LICENCE MENTION LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LI180013718-018376-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'UFR de Langues et Cultures Étrangères à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes

**Observations :**

Nous remarquons dans les rapports des Licences LLCER et LEA que ce qui était considéré comme une force dans les rapports AERES de 2011 et répondait aux exigences ministérielles et de l'Université ( portail LLCER/LEA en première année ) est désormais considéré comme un point faible dans les derniers rapports.

Rapport LEA 2017: "Points faibles :

L'architecture actuelle avec sa première année indifférenciée entre LLCER et LEA et le système de compensation avec des options bien éloignées du socle disciplinaire, peuvent nuire à la spécialisation et décourager les étudiants."

Rapport LEA AERES 2011: "Points forts:

Formation pluridisciplinaire développant une grande diversité de compétences généralistes et spécialisées, tronc commun en L1 permettant une spécialisation progressive ultérieure."

A l'antenne de Beauvais:

seule la formation anglais-espagnol est proposée.

L'équipe pédagogique, comprend la responsable LEA et cinq (et pas quatre) autres enseignants (un par langue B : italien, espagnol, allemand, chinois) pour Amiens et Paula Lucas pour Beauvais).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université  
de Picardie Jules Verne**

**Mohammed BENLAHSEN**